



# MAIRIE de LA SALLE LES ALPES

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 20 février 2012 (Séance publique)

*Le Maire*

La séance est ouverte sous la présidence de M. Alain FARDELLA, Maire

Etaient présents :

Claudine FINE, Philippe MICHELON, Christine VALLA, Henri CROSASSO, adjoints,  
Nadine FERRARI, Juliette SABATE, Josette PETER, Hervé MOREAU, Emile FORM, Gilles PERLI, Michel RICCI,  
Jean-Paul SALLE

Excusés :

Liliane PHILIPPE ayant donné pouvoir à Christine VALLA  
Pierre SALLE ayant donné pouvoir à Michel RICCI

M. Hervé MOREAU a été élu secrétaire de séance.

Le « Dauphiné Libéré » et le « CASA » sont représentés dans la salle.

La séance est ouverte à 20 heures. Elle a été précédée par une réunion de travail à laquelle avaient pris part tous les membres du Conseil présents ; réunion au cours de laquelle ont été présentés et préparés les projets de délibération inscrits à l'ordre du jour.

Modification de l'ordre du jour, une délibération a été rajoutée :

- 20 Marché de travaux - Aménagement du lotissement du Pontet

La modification est adoptée à l'unanimité

### COMPTES FINANCIERS

En application de l'article L 2121 - 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Claudine FINE, 1<sup>ère</sup> adjointe, est élue Présidente de séance ; M. Alain FARDELLA, Maire, se retire pour le vote des comptes administratifs.

#### 1) COMPTE ADMINISTRATIF 2011 - « COMMUNE »

Le Conseil Municipal accepte le compte administratif 2011 - « Commune »

Section d'investissement :

Dépenses réalisées : .....	3 181 852.22 €
Recettes réalisées : .....	2 205 351.75 €
Résultat de clôture (déficit).....	976 500.47 €
Excédent antérieur reporté .....	1 429 265.73 €
Résultat cumulé (excédent).....	452 765.26 €

Dépenses restant à réaliser ... .. 1 407 611 €

Recettes restant à réaliser ... .. 747 354 €

 **Serre Chevalier Vallée**   
du Laufaret à Briançon

Code Postal 05240 - Tél. 04.92.25.54.00 - Télécopieur 04.92.24.74.13  
email : secretariatgeneral@lasallealpes.fr



<b>Section de fonctionnement :</b>	
Dépenses réalisées ... ..	3 927 951.47 €
Recettes réalisées ... ..	4 558 719.01 €
Résultat de clôture (excédent) ... ..	630 767.54 €

**Adopté à l'unanimité**

**2) COMPTE ADMINISTRATIF 2011 - « EAU »**

Le Conseil Municipal accepte le compte administratif 2011 - « eau »

<b>Section d'investissement :</b>	
Dépenses réalisées : ... ..	799 752.25 €
Recettes réalisées : ... ..	551 125.67 €
Résultat de clôture (déficit) ... ..	248 626.58 €
Excédent antérieur reporté ... ..	420 219.51 €
Résultat cumulé (excédent) ... ..	171 592.93 €

Dépenses restant à réaliser ... ..	472 523 €
Recettes restant à réaliser ... ..	240 487 €

<b>Section de fonctionnement :</b>	
Dépenses réalisées ... ..	336 676.60 €
Recettes réalisées ... ..	468 070.91 €
Résultat de clôture (excédent) ... ..	131 394.31 €
Excédent antérieur reporté ... ..	25 000.00 €
Résultat cumulé (excédent) ... ..	156 394.31 €

**3) COMPTE ADMINISTRATIF 2011 - « CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE »**

Le Conseil Municipal accepte le compte administratif 2011 - « centre communal d'action sociale »

<b>Section de fonctionnement :</b>	
Dépenses réalisées ... ..	49 414.24 €
Recettes réalisées ... ..	44 137.00 €
Résultat de clôture (déficit) ... ..	5 277.24 €
Excédent reporté ... ..	17 219.35 €
Résultat cumulé (excédent) ... ..	11 942.11 €

**Adopté à l'unanimité**

M. Alain FARDELLA, Maire, reprend part au vote

- 4) COMPTE DE GESTION 2011 - « COMMUNE »
- 5) COMPTE DE GESTION 2011 - « EAU -ASSAINISSEMENT»
- 6) COMPTE DE GESTION 2011 - « CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE »

Le Conseil Municipal accepte les comptes de gestion 2011.

**Adopté à l'unanimité**

**7) AFFECTATION DU RÉSULTAT - EXCÉDENT 2011 - BUDGET « COMMUNE »**

Le Conseil Municipal affecte le résultat de la section de fonctionnement à hauteur de 630 767.54 € à la section d'investissement

**Adopté à l'unanimité**

**8) AFFECTATION DU RÉSULTAT - EXCÉDENT 2011 - BUDGET « EAU »**

Le Conseil Municipal maintient en fonctionnement un montant de 25 000 € et affecte le solde de 131 394.31 € à la section d'investissement.

**Adopté à l'unanimité**

**9) BUDGET PRIMITIF 2012 - « COMMUNE »**

Après présentation détaillée du budget primitif 2012 « Commune », le Conseil Municipal vote :

- au niveau du chapitre, la section de fonctionnement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 4 286 932 €
- au niveau du chapitre par opération, la section d'investissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 566 810 €.

**Adopté à l'unanimité**

**10) FISCALITÉ 2012**

Le Conseil Municipal arrête les taux des 3 taxes applicables en 2012 aux différentes bases d'imposition ainsi qu'il suit :

- Taxe d'habitation ... .. 9.77 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties ... .. 18.47 %
- Taxe sur les propriétés non bâties ... .. 123.54 %

Et précise que ces taux sont inchangés depuis 1996.

**Adopté à l'unanimité**

**11) BUDGET PRIMITIF 2012 - « EAU »**

Après présentation détaillée du budget primitif 2012 « eau », le Conseil Municipal vote :

- au niveau du chapitre, la section de fonctionnement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 475 467 €
- au niveau du chapitre par opération, la section d'investissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 070 260 €

**Adopté à l'unanimité**

**12) BUDGET PRIMITIF 2012 - « CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE »**

Après présentation détaillée du budget primitif 2012 « centre communal d'action sociale », le Conseil Municipal vote, au niveau du chapitre, la section de fonctionnement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 56 100 €.

**Adopté à l'unanimité**

**13) BUDGET PRIMITIF 2012 « LOTISSEMENT COMMUNAL DU PONTET »**

Après présentation du Budget primitif 2012 « lotissement du Pontet » le Conseil Municipal vote au niveau du chapitre, la section de fonctionnement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 765 450 € HT.

**Adopté à l'unanimité**

**14) SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : ATTRIBUTIONS 2012**

Le Conseil Municipal approuve l'attribution de subventions pour un montant de 444 444 €

Ce montant inclut le Centre Communal d'Action Sociale, l'association scolaire et l'Office du Tourisme Intercommunal de Serre Chevalier ainsi que les montants octroyés aux diverses associations.

**Adopté à l'unanimité**

**15) LOTISSEMENT DU PONTET : CAHIER DES CHARGES**

Le Conseil Municipal prend connaissance du projet de permis d'aménager, nomme le lotissement communal « Lotissement du Pontet » et accepte le cahier des charges.

**Adopté à l'unanimité**

**16) VENTE DE LOTS LOTISSEMENT DU PONTET**

Le Conseil Municipal fixe :

- le prix de vente du terrain à 126.00 € HT le m<sup>2</sup> et arrête les différents lots.

**Adopté à l'unanimité**

**17) SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE CONSEIL GENERAL DES HAUTES ALPES -REFECTION DU PONT DE LA GUISE.**

Le Conseil Municipal accepte la convention à intervenir avec le Conseil Général des Hautes Alpes portant sur les travaux de protection et de confortement du pont de la Guisane.

**Adopté à l'unanimité**

18) VALIDATION DE L'AVANT PROJET DEFINITIF (APD) POUR LA CONSTRUCTION D'UNE PISCINE COUVERTE MUNICIPALE.

Le Conseil Municipal accepte l'Avant-Projet Définitif estimé à 4 100 000 € HT afin de réduire le budget octroyé dans le projet de réalisation de la piscine couverte.

Adopté à l'unanimité

19) PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement pour l'exercice 2010 ; le Conseil Municipal prend acte de ce rapport annuel du service public d'assainissement établi pour l'année 2010.

20) MARCHÉ DE TRAVAUX - AMÉNAGEMENT DU LOTISSEMENT LE PONTET.

Le Conseil Municipal approuve le choix de l'entreprise proposée par la Commission d'Appel d'Offre, à savoir : l'entreprise BLANCHARD, et autorise M. le Maire à prendre toute décision dans cette affaire.

Adopté à l'unanimité

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DELEGATION.

- Signature d'une Convention pour la mise à disposition à l'Association « Les Ptits loups » de 2 salles situées au Centre Olympique de Serre Chevalier 1400 pour un loyer de 1 500 € pour toute la durée d'occupation à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2011 au 7 mai 2012.
- Attribution d'un logement communal résidence « le Sporting » à Mme Nadine FAVIER du 10 février 2012 au 30 juin 2012 pour un montant de 277.43 € mensuel.
- Désignation de Maître Laurine GOUARD-ROBERT afin de défendre les intérêts de la commune dans le cadre de la requête présentée par M. et Mme Gilbert JOUSSELME devant le tribunal administratif de Marseille ;
- M. Michel RICCI bien que favorable au maintien du service de réanimation à l'hôpital de Briançon, regrette le projet de manifestation prévu ce samedi 25 février 2012, jour d'arrivée des vacanciers.

FIN DE LA SEANCE A 21H30.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE M. LE MAIRE DONNE LA PAROLE AU PUBLIC

- M. Henri MAJOLI interroge le Conseil Municipal sur le début des travaux du lotissement communal.



Le Maire

Alain FARDEFFA